

## *Cour des Rosiers*

*Il s'agit d'une cour délimitée :*

- *à l'Ouest par le bâtiment 10 (château)*
- *au Sud-Ouest par le mur et la haie séparative avec le parking de l'esplanade du Château*
- *à l'Est par le bâtiment n°1*
- *au Nord par le mur de clôture avec le parc*

*Cette cour possède des allées dallées.*

*Des parterres de fleurs et plantes ornent ce jardin.*

*Dans le mur Nord, une porte s'ouvre sur le parc.*

*Un abreuvoir en pierre est présent à gauche de cette porte.*

